



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le trois avril à dix-neuf heures, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 24 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres votants : 22

Etaient présents (20) : BOURLIATAUD Isabelle ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DE CUYPER Micheline ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Didier ; LAFARGE Monique ; LAUBARY Dominique ; LAVAUD Henri ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; MONZAUGE Christian ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude ; SERRUT Valérie ;

Pouvoirs (2) : DEBLOIS Marie-Noëlle à JEANDILLOU Corinne ; WAMPACH Joe à RAIGNE Philippe

Absents excusés (5) : BLANQUET Géraldine ; BROUSSE Didier ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; LEYGNAC Roland ; WAMPACH Joe

Absents (0) :

Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et DE CUYPER Micheline

Délibération n° 2023-20 : Vente de parcelles de la ZAE LA Croix Lattée à la SCI ATHELIS

Monsieur le Président rappelle la demande formulée par Anthony DOUGE, représentant de la SCI ATHELIS pour l'acquisition de la parcelle cadastrée A 1631, d'une superficie de 4 108 m², située sur la ZAE de la Croix Lattée à Neuvic-Entier, en vue de la création :

- d'un entrepôt servant de réserve déportée pour le Super U de Châteauneuf la Forêt
- de box de stockage, de garages de véhicules ou tous autres biens.

Par courrier du 14 mars 2023, Monsieur DOUGE fait part de son souhait d'acquérir une parcelle supplémentaire : la parcelle A 1611 d'une superficie de 4 691m².

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **DE DONNER SON ACCORD** pour la cession des parcelles de la ZAE La Croix Lattée cadastrées A 1631 et A 1611 à Neuvic-Entier, d'une superficie de 4 108 m² et 4 691 m² à la SCI ATHELIS domiciliée Pont la Prairie 87130 CHATEAUNEUF LA FORET, au prix de 4,5 € HT/m², soit un total de 39 595,5 € HT ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les documents à intervenir pour conclure la cession.

**Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 3 avril 2023**



**Le Président
Yves LE GOUFFE**